



1. Objet et Domaine d'application :

Cette procédure décrit les responsabilités et les principes pour la réalisation des prélèvements. Elle s'applique à tous les prélèvements de spécimen biologique.

2. Documents de référence et Documents associés :

FP-PV-002 « Fiche de compétence pour réaliser des prélèvements sanguins »
PR-1003 « Prise de sang »
MO-GE-016 « Accueil d'un patient »
MO-PV-038 « Accueil et prélèvement chez l'enfant »
EN-GE-007 à EN-GE-011 et EN-GE-014 « Feuilles de prescriptions »
MO-GE-025 « Manuel de prélèvements »
MO-EN-038 « Manuel de prélèvement des sous-traitants : conduite à tenir.
EN-GE-017 « Table de préconisation »
EN-GE-018 « Ordre de prélèvements »
PR-078 « Procédure de la friction hydro-alcoolique »
EN-836 « Hygiène des mains des professionnels de santé »
MO-GE-054 « Réalisation et identification du ou des prélèvements
MO-PV-006 « Conduite à tenir en cas d'incident de prélèvement »
PR-HY-001 « Gestion des locaux et sécurité du personnel ».
EN-166 « Affiche tri des déchets »
EN-HY-002 « Fiche d'enregistrement du suivi de l'entretien »
FT-128 « Péremption du matériel stérilisé »

3. Responsabilités :

L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la direction des soins de l'établissement et les services de soins.

Le directeur de l'établissement veille à leur application.

Les responsabilités s'appuient sur les règles de fonctionnement définies en concertation entre les secteurs d'activité cliniques et le laboratoire de biologie médicale (cf. Manuel de certification HAS V2010 Juin 2009).

Les personnels soignants s'engagent à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement.

4. Déroulement de l'activité :

1 Principes :

Préparation : au préalable, le patient est informé des besoins / exigences du laboratoire concernant les conditions de réalisation lors du prélèvement (jeune, repos, régime, prise de médicaments,...), par le personnel du laboratoire ou des unités de soins (cf. manuel de prélèvement).

Réalisation : Le préleveur rassure le patient et l'informe sur les conditions de prélèvement.

Le tableau suivant définit les habilitations pour les différents types de prélèvements :



Préleveur	Technicien de laboratoire*	Infirmier	Pharmacien Biologiste	Médecin
Prélèvements sanguins veineux et capillaires au laboratoire	X	X	X	X
Prélèvements artériels - Gazométrie		X	X	X
Prélèvements sanguins veineux et capillaires à domicile (HAD), au lit du patient, au centre de prélèvements...		X	X	X
Tests dynamiques :		X		X
* Avec injection		X		X
* Sans injection	X	X	X	X
Sondage pour prélèvement urinaire chez la femme		X	X	X
Sondage pour prélèvement urinaire chez l'homme		X		X
Myélogrammes au sein de l'établissement de santé			X	X
Ponctions (LCR, Liquide d'ascites, pleural, articulaire, ...)				X
Liquide amniotique				X
Prélèvement peau et phanères			X	X
Prélèvements pour bactériologie (/écouvillon, recueil de liquide, ...)		X	X	X
Prélèvement vaginal avec pose d'un spéculum			X	X
Prélèvement vaginal sans pose de spéculum		X		

* Technicien disposant du certificat de capacité de prélèvement + l'AFGSU - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence - de niveau I

Règles d'identification :

L'échantillon doit être identifié par le nom de naissance, le prénom, le nom d'usage, la date de naissance, et l'heure du prélèvement.

Cette identification est réalisée par la personne effectuant le prélèvement et sur tous les récipients, en vérifiant l'identité auprès du patient, en lui demandant de formuler son nom, et/ou en vérifiant la concordance avec l'identité figurant sur la demande.

Les renseignements utiles à la bonne interprétation des résultats sont demandés par le préleveur et reportés sur le formulaire de demande chaque fois que nécessaire.

2 Les salles de prélèvements au laboratoire

Chaque salle est adaptée aux règles de confidentialité, d'hygiène, de sécurité et de confort. L'entretien des salles ainsi que le réapprovisionnement en matériel sont assurés quotidiennement par l'agent d'entretien et le préleveur.



Au sein du laboratoire il existe : 2 salles pour prélèvements sanguins dont une avec un espace réservé aux prélèvements gynécologiques et 1 salle spécifique pour les prélèvements des AMP.

3 Le matériel

UTILISER DU MATERIEL DE PRELEVEMENT A USAGE UNIQUE

Utiliser des aiguilles sécurisées

- Utiliser un container jette-aiguilles
- Eliminer les déchets de prélèvements selon la procédure interne

Pour les prélèvements au laboratoire :

Chaque salle est équipée du matériel nécessaire aux différents types de prélèvements selon le mode opératoire /

- un chariot complet auprès de chaque fauteuil de prélèvement
- une armoire destinée à recevoir une petite réserve hebdomadaire
- L'un et l'autre sont nettoyés et vérifiés à des fréquences précises (voir fiche EN-HY-002)

Pour les prélèvements effectués par le personnel infirmier ou les cliniciens de l'établissement :

Le matériel et les conditions de prélèvement sont conformes aux recommandations de bonnes pratiques de prélèvement consultables sur le manuel de prélèvement.



Le déroulement

Le déroulement du processus de prélèvement au laboratoire

Responsabilités	Actions	Moyens /Méthodes
Préleveur	LABO = Appel du patient /Installation en salle de prélèvement Services = Prise en charge du patient dans le lieu du prélèvement	Avec l'ordonnance et en fonction du rendez vous ou avec la feuille de prescription ou avec le plan de soins
Préleveur	Vérification de l'identité et de la conformité des conditions de prélèvement	Noter les renseignements cliniques et thérapeutiques nécessaires à la bonne interprétation des résultats sur l'ordonnance ou la feuille de prescription
Préleveur	Préparation des tubes ou autres matériels de prélèvement	Utiliser les documents ordre de prélèvement et table de préconisations ou le manuel de prélèvements
Préleveur	Réalisation du prélèvement avec identification	Selon procédure de prélèvement et identification de tout prélèvement
Préleveur	Information du patient sur les modalités de délivrances des résultats pour les consultations externes	

JOINDRE AU PRELEVEMENT LES DOCUMENTS INDISPENSABLES

- Patient externe prélève en dehors du laboratoire (HAD ...) : Ordonnance et la fiche de transmission de prélèvements biologiques (EN-GE-013) .
- Patient externe prélève au laboratoire : Ordonnance
- Patient hospitalisé : Bon(s) de prescription interne au CH de Flers

Ces documents doivent comporter les items suivants :

- Identité du patient : Nom de naissance, Nom usuel (nom marital), Prénom, Sexe, Date de naissance
- Les renseignements cliniques obligatoires Cf MO-GE-014
- Identité du préleveur
- Identité du prescripteur
- Date et heure du prélèvement
- Type de prélèvement (sang, urine, LCR..)
- Site de prélèvement pour la bactériologie

5-5 Difficultés liées au prélèvement



Dans les unités de soins de l'établissement et au laboratoire:

En cas de difficulté de prélèvement, une information doit être transmise au laboratoire

Rq : Renseigner cette information sur le bon de prescription(ou fiche de prélèvement) et sur le dossier du jour sur le système informatique du laboratoire.